



Accueil Lois-en-ligne > Lois-en-ligne

## Bienvenue au site Lois-en-ligne

Pour tout conseil juridique ou service de recherche ou d'interprétation de la loi, consultez [un avocat ou un parajuriste](#).

### Caractère officiel des textes

Lois-en-ligne donne accès à des copies officielles des lois et règlements de l'Ontario. La copie officielle d'une loi ou d'un règlement en constitue un exposé exact, à moins de preuve du contraire. Pour en savoir plus, voir la [foire aux questions](#).

### État de la mise à jour

Le site Lois-en-ligne est continuellement mis à jour. Les nouveaux textes sources y sont normalement publiés dans un délai de deux jours ouvrables. Au début de chaque loi ou règlement codifié figure la date à laquelle le texte est à jour. Pour en savoir plus, voir la [foire aux questions](#).

Recherche ou accès par titre :  
codifications

SOURCE DES TEXTES : LE MINISTÈRE DU PROCUREUR GÉNÉRAL

[Exigences minimales pour le navigateur](#) | [Politique de confidentialité pour ServiceOntario](#)

### Explorez Lois-en-ligne

- ▶ [Accueil Lois-en-ligne](#)
- ▶ [Nouveaux textes législatifs](#)
- ▶ [Codifications](#)
- ▶ [Textes sources](#)
- ▶ [Versions successives](#)
- ▶ [Textes abrogés et caducs](#)
- ▶ [Tables](#)
- ▶ [Glossaire](#)
- ▶ [FAQ](#)
- ▶ [Pour commander](#)
- ▶ [Pour nous joindre](#)

### Textes les plus consultés

#### Ressources

- ▶ [Projets de loi](#)
- ▶ [Gazette de l'Ontario](#)
- ▶ [Législation \(fédérale\) canadienne](#)
- ▶ [Autres liens](#)

#### Enquête

- ▶ [Voulez-vous évaluer notre service?](#)